

## Soko Phay : "L'art permet la résilience"

Catherine Durand

10–12 minutes

---

Il y a tout juste 51 ans, le 17 avril 1975, les Khmers rouges entrent dans Phnom Penh. Ils déportent les habitants de la capitale comme tous les citoyens du pays dans les campagnes et des camps de travail. Les moines bouddhistes, les enseignants, les médecins, les artistes, désignés comme "peuple nouveau" en opposition au "peuple ancien" que sont les paysans, meurent de faim, de maladie ou sont exécutés.

Entre 1975 et 1979, près de deux millions de personnes, un quart de la population cambodgienne, ont disparu, c'est un des pires génocides du XXème siècle.

Soko Phay avait 7 ans quand elle a rejoint la France avec sa famille après avoir vécu dans un camp de réfugiés à la frontière thaïlandaise. Aujourd'hui, professeure en histoire et théorie de l'art à l'université Paris 8, elle a consacré de nombreuses publications à l'art face aux crimes de masse.

Ça tourne !

Dans son dernier essai *L'art devant l'extrême. De Rithy Panh à la jeune génération*, (Editions Naima), elle livre un récit personnel où elle revient sur les traces de son exil tout en analysant les œuvres des artistes plasticiens, cinéastes, documentaristes cambodgiens qui n'ont cessé de faire œuvre de mémoire pour s'élever contre le déni et l'effacement des morts sans sépulture.

À l'heure où les conflits font rage dans le monde, Soko Phay prévient : ce n'est pas parce qu'une guerre a pris fin que les effets destructeurs sur la deuxième génération disparaissent. Du tableau de Picasso qui l'a longtemps hantée à la langue française devenue sa langue d'amour, de la mémoire genrée aux fantômes réparant les vivants, Soko Phay nous livre une réflexion singulière. Entretien

**Marie Claire : Votre essai sur la représentation de l'extrême s'accompagne d'un récit personnel. Vous racontez qu'enfant, réfugiée en France à 7 ans, vous êtes fascinée par une image, la reproduction d'un tableau de Picasso, « La femme qui pleure »...**

C'est la première fois que je parle de moi et des épreuves

traversées. J'ai voulu croiser deux regards, celui de la petite fille de 6 ans qui a perdu son pays, et celui de l'historienne de l'art.

Ce tableau de Picasso était dans le livre pour apprendre le français de ma mère. Il m'a hantée. *La Femme qui pleure* (1937) est un portrait de Dora Maar, qui a par ailleurs photographié Picasso en train de peindre "Guernica".

L'image précède le langage. Ce n'est pas un hasard si je suis devenue historienne de l'art, l'image me rassurait davantage que les mots.

Ce tableau parlait à l'enfant que j'étais et qui n'osait pas pleurer ; il m'a révélé un monde englouti par la violence, que le langage ne me permettait pas encore d'exprimer. Et j'ai compris, après coup, que l'image précède le langage. Ce n'est pas un hasard si je suis devenue historienne de l'art, l'image me rassurait davantage que les mots.

### **Quels sont les thèmes récurrents chez les artistes cambodgiens, qu'ils aient survécu au génocide ou en subissent les conséquences ?**

Le point commun est de faire œuvre de mémoire, de lutter contre l'oubli. La différence est générationnelle.

La première génération, portée par Vann Nath, peintre rescapé du centre de torture S-21 (1), et le cinéaste Rithy Panh, a fait œuvre de témoignage, avant même que les juristes et les avocats ne s'emparent du procès des Khmers rouges (2). La deuxième génération dessine, peint, réalise des films qui montrent ou interrogent les effets de ce génocide sur leur vécu, notamment le poids du silence des parents écrasés par les conditions de vie précaires et la culpabilité du survivant, ce qui entraîne chez eux un manque d'identité et une quête de leurs racines.

### **Parmi ces artistes de la deuxième génération, Lida Chan a réalisé un documentaire sur les mariages forcés, longtemps tabous, imposés par les Khmers rouges ...**

La première fois que j'ai pris connaissance de ces mariages forcés, c'était effectivement grâce à *Noces rouges*, co-réalisé par Lida Chan et Guillaume Suon. C'est l'histoire d'une femme mariée de force à 16 ans avec un Khmer rouge.

Au moment du procès des Khmers rouges, elle était du côté des parties civiles qui ont demandé aux juges d'instruction d'enquêter sur ce phénomène. L'enquête a révélé qu'il y avait eu entre 200 000 à 250 000 mariages forcés. Le mariage forcé, c'est le corps de la femme qui n'est plus qu'un appareil reproductif, c'est le viol institutionnalisé, un meurtre psychique dont le traumatisme se transmet à la génération d'après.

**Vous avez organisé un atelier de la mémoire au Rwanda.**

## **L'Arménie, la Shoah, le Cambodge, le Rwanda, quels sont les points communs de ces génocides ?**

Le point commun entre ces génocides, c'est d'abord une volonté organisée d'exterminer un groupe, d'effacer toute trace de son existence, ce qui vient ensuite, c'est le poids du silence et ses effets traumatiques. Pour celles et ceux qui ont dû s'exiler, que ce soient les Juifs ou les Arméniens, la difficulté de survivre dans un autre pays, dans une autre langue, et aussi le déracinement dont hérite la deuxième génération.

Le poids de la culpabilité des parents, la dette envers les morts, qui empêchent d'être pleinement heureux pour ne pas trahir leur mémoire.

Avoir des parents réfugiés, je l'ai vécu, c'est faire vœu de fidélité à ses origines et ses traditions et en même temps, porter leur désir de nous voir réussir à décrocher des diplômes et nous intégrer dans la société française. Une exigence qui peut être écrasante.

Et aussi le poids de la culpabilité des parents, la dette envers les morts, qui empêchent d'être pleinement heureux pour ne pas trahir leur mémoire.

### **Vous regrettez, pour reprendre la philosophe Barbara Cassin, que "l'exil dénature la langue maternelle"...**

Je parle le khmer dans la vie courante, mais j'ai oublié le langage soutenu. Et surtout, je n'ai pas réussi à le transmettre à mes enfants. En France, nous sommes dans la politique d'assimilation, nous devons renoncer à notre mémoire, à notre langue pour adopter la langue française, et intégrer les valeurs républicaines. Cela n'aide pas à cultiver l'identité et la langue d'origine.

Et alors que la France est restée au Cambodge 90 ans, de 1863 à 1953, date de l'indépendance, cette histoire et en particulier celle du génocide et ses deux millions de morts, n'est pas enseignée dans les collèges et les lycées français. Si on ne parle pas du tout du Cambodge, comment se construire avec cette histoire-là ? Après, je dois avouer que la langue française est devenue ma langue d'amour. Mes parents, dans la survie, n'avaient ni les mots ni les gestes affectifs.

C'est à l'école que j'ai vu mes camarades être embrassés par leurs parents. La langue française est devenue mon rivage pour pouvoir penser et m'exprimer.

### **Les hommes et les femmes ne partageraient pas la même mémoire des événements, vous parlez de "mémoire genrée"...**

Oui, je ne l'ai pas théorisée dans mon livre, mais la charge mémorielle n'est pas la même. Mon père, c'est la voix de l'histoire, la voix politique, il dit "on" pas "je".

Cette mémoire du quotidien, c'est aussi de la charge mentale.

Lorsque je lui ai demandé de dessiner le camp de réfugiés de "Lom Pok" en Thaïlande, il a juste dessiné les baraquements et leur emplacement. C'est ma mère qui a raconté comment nous y avons vécu à dix familles, séparées par des toiles cirées, où étaient les toilettes communes, elle se souvenait précisément des objets qu'elle avait emportés dans notre fuite, des photos, des habits et surtout 6 kilos de sel pour préserver des aliments.

Cette mémoire du quotidien, c'est aussi de [la charge mentale](#).

**Le Cambodge est un pays bouddhiste, imprégné de croyances animistes, où les Khmers rouges ont produit deux millions d'âmes errantes dans l'impossibilité de se réincarner. Faire ce travail de mémoire, est-ce leur offrir une sépulture ?**

Oui, dans notre héritage culturel, les esprits sont très présents. Pour aller très vite, il y a les morts "cuits", et les morts "crus". Ces derniers, morts de manière violente, jetés dans l'un des 20 000 charniers du Cambodge, sont des âmes condamnées à errer sans pouvoir se réincarner.

"Est-ce que l'art peut offrir une sépulture symbolique ?" est une question qui m'a poussée à écrire ce livre.

Les mots du peintre Vann Nath m'avaient marquée : "Je fais ce travail de mémoire aussi pour les morts, pour qu'ils comprennent pourquoi on les a envoyés à S-21, à la mort." Rithy Panh, dans *Les tombeaux sans nom*, face à la caméra, fait des gestes rituels très précis pour honorer les membres disparus de sa famille, leur offrant par l'espace filmique une sépulture.

Et dans son court métrage *Songe d'une nuit cambodgienne*, Guillaume Suon, montre une mère fantôme qui rend visite à son fils en déshérence, pour lui révéler l'énigme de sa naissance. D'une certaine manière, les fantômes viennent réparer les vivants. J'ai essayé de voir comment les artistes inventent des procédés pour leur offrir un lieu de refuge.

**Aujourd'hui que les conflits font rage dans plusieurs parties du monde, sommes-nous plus conscients des traumas portés par la deuxième génération ?**

Oui grâce notamment au travail des intellectuels de la Shoah dans les années 70-80 aux États-Unis et en Europe. On connaît le poids du passé sur les enfants, et la difficulté de transmettre, mais je me rends compte, avec les guerres actuelles en Ukraine, à Gaza, au Liban, en Iran ou ailleurs, que l'on sous-estime le temps du traumatisme. Ce n'est pas parce que la guerre a pris fin que les effets destructeurs disparaissent. L'art n'est pas là pour réparer, ni pour guérir, ni pour faire justice. Il permet de mettre en récit une blessure intime ou familiale, et d'y trouver une forme de résilience. Il peut aussi ouvrir à une réparation symbolique.

(1) *Sous les Khmers rouges, S-21 était un centre de détention où*

*près de 17 000 prisonniers ont été torturés puis exécutés. Il est aujourd'hui le musée du génocide Tuol Sleng. [tuolsleng.gov.kh](http://tuolsleng.gov.kh). Rithy Panh a consacré deux films à ce centre, "S21, la machine de mort khmère rouge" (2003) et "Duch, le maître des forges de l'enfer" (2011).*

*(2) Les "Chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens (CETC)" créées en 2003 par l'ONU et lancées en 2006 pour juger les crimes sous l'ère des Khmers rouges, n'auront, après 15 ans d'activité, jugé que 3 responsables.*